



Barème des cotisations

Tranches	Montant des cotisations 2020	Montant des cotisations 2021
Communes ou territoires de moins de 5 000 habitants	120 €	125 €
Communes ou territoires de 5 000 habitants à 20 000 habitants	300 €	315 €
Communes ou territoires de 20 001 habitants à 50 000 habitants	500 €	525 €
Communes ou territoires de 50 001 à 100 000 habitants	850 €	900 €
Communes ou territoires de 100 001 à 300 000 habitants	1 260 €	1 300 €
Communes ou territoires de 300 001 à 500 000 habitants	1 900 €	2 000 €
Communes ou territoires de 500 001 à 1 000 000 habitants	2 500 €	2 600 €
Communes ou territoires de 1 000 001 à 2 000 000 habitants	3 150 €	3 300 €
Communes ou territoires de 2 000 001 à 10 000 000 habitants	3 675 €	3 800 €
Communes ou territoires de plus de 10 000 000 habitants	7 350 €	7 700 €
Membres associés à titre individuel	20 €	25 €
Organismes de l'économie sociale et solidaire à vocation régionale	300 €	315 €
Associations ou organismes de l'économie sociale et solidaire à vocation nationale	500 €	525 €
Organismes privés à vocation nationale	1 575 €	1 650 €

